

« JOUTES NAUTIQUES METHODES GIVORDINE ET LYONNAISE »



Présentation sommaire

Identification :

Jeu – Sport traditionnel

Personne(s) rencontrée(s) :

Julie Voinson
Agnès Ducaroy
Guy Darnond

Localisation (région, département, municipalité) :

Bresse, Ain, Drôme, Ardèche

Indexation :

(A) Identification et localisation :

Nom et rôle et/ou fonction de la personne rencontrée :

Julie Voinson, Documentaliste, Conseil Général de l'Ain, Conservation départementale des Musées de l'Ain.

Agnès Ducaroy, responsable du musée départemental du Revermont

Guy Darnond, président de l'association Tain Tournon Joutes

Municipalité, vallée, pays, communauté de communes, lieu-dit... :

Tain l'Hermitage & Tournon sur Rhône, CC Hermitage & Tournonais

Adresse : 50 allée des cigales

Ville : Crozes-Hermitage

Code postal : 26 600

Téléphone : 04 75 07 24 54

Adresse de courriel : guydarnond@orange.fr

Site Web :

<http://www.ffjsn.com/>

(B) Description

Description :

Le tournoi consiste en l'affrontement de deux joueurs sur l'eau, par catégorie (niveau, sexe et âge). Les deux bateaux sont des barques à fond plat, une rouge et une bleue. Aujourd'hui, elles sont à moteur ; seule la finale du championnat se fait avec des rameurs, pour le folklore. Sur ces deux bateaux prennent place quatre hommes dit « la repousse », dont la tâche est d'assurer la sécurité en évitant que le joueur ne tombe dans le bateau lors de sa chute, un barreur dit « patron », et des joueurs. Selon le type de bateau, le patron a pour rôle de gérer le moteur ou de commander l'équipage, leur indiquant quand arrêter de ramer lorsque les bateaux sont près de se croiser. Le premier joueur à concourir s'installe à l'extrémité du tabagnon, la plateforme à l'arrière du bateau, pied calé au taquet. Il est doté d'une longue lance, calé sur un bourron sur sa cuisse droite, qu'il tient à deux mains, et d'un plastron, que l'adversaire doit viser de sa lance. Il se doit de porter une tenue correcte : pantalon blanc, maillot blanc ou aux emblèmes de sa société. Chaque joueur doit pousser son adversaire à l'eau lorsque les bateaux se retrouvent côte à côte. Chaque confrontation se joue en trois passes, sauf en championnat de France : là, les dernières se jouent en cinq passes. Les joueurs s'éliminent ainsi au fur et à mesure de l'avancée du tournoi, le vainqueur étant celui resté debout.

Les joutes, qui se déroulent annuellement de fin mai à fin août, sont l'occasion de fêtes populaires, malgré l'aspect sportif de plus en plus marqué de ces manifestations. Elles comportent ainsi plusieurs étapes très ritualisées. Elles commencent par un défilé, comprenant les fanfares et les drapeaux des sociétés de joutes, les présidents de ces sociétés, les joueurs et anciennement les rameurs. Puis, les joueurs passent à la pesée, avant de monter sur le bateau. Ils s'installent, un sur le tabagnon, les autres (deux ou trois) assis ou couchés sur le devant du bateau. Lorsque le signal est donné, les deux bateaux s'élancent. Les joueurs se saluent à l'aide de leur lance et visent le plastron de leur adversaire. Ils doivent toucher le carré central, appelé neuf, avec le pic de leur lance, d'où l'expression « piqué dans le neuf ». Au moment du choc, celui qui vacille et tombe à l'eau, perd ; il est dit « mouillé ». La faute la plus courante est dite le « briquet », « faire briquer » ou « avoir briqué » (ce qui n'est pas sans rapport avec le terme briquer le pont d'un bateau) ; cela signifie que le joueur a touché le tabagnon, de ses mains, de ses genoux ou de ses mollets. Toutes ces étapes du tournoi se déroulent en musique, chaque étape étant accompagnée de la « barquette », petit orchestre de la région Rhône-Alpes (tambour, hautbois, cuivres).

Au départ, seuls les hommes concourent, distingués en quatre catégories : les légers, les moyens, les mi-lourds et les lourds. Au fil du temps, les plus jeunes se sont fait une place ; il existe aujourd'hui une catégorie junior, qui désigne les moins de 20 ans, divisés en légers et lourds, ainsi qu'une catégorie cadets, les moins de seize ans, également partagés en lourds et légers. Les enfants sont également présents sur les joutes nautiques depuis 1988, avec une catégorie minime (de 11 à 13 ans), elle aussi partagée en légers et lourds. La joute lyonnaise et givordine a également fait une place aux femmes dans les années 2000, avec l'existence de deux catégories : les fines et les élégantes. Depuis 2003, elles ont leurs propres compétitions. La première Coupe de France de joute méthode lyonnaise et givordine féminine a eu lieu en juillet 2004, sur les quais du Rhône. Jusque-là, elles ne faisaient que des démonstrations avant les tournois masculins.

Les compétitions sont nombreuses, des tournois ont lieu chaque week-end de l'été à différents endroits, comme par exemple le tournoi du 14 juillet à Tourmon-sur-Rhône, celui du dernier week-end du mois d'août à La Roche de Glun. Mais la plus prestigieuse des compétitions reste le Championnat de France. Il se déroule en trois étapes : les phases éliminatoires, la demi-finale et la finale, mais cette dernière se joue à 4. Il s'agit toujours de tournois individuels. En parallèle, un système de points permet d'établir un classement des joueurs sur toutes les compétitions régionales. Enfin, il existe également une coupe de France par équipes, dans laquelle un joueur de chaque catégorie joue pour sa société ou son club.

Eléments matériels constitutifs de la pratique :

Bateaux : Ce sont des barques à fond plat, lestées à 500 kg minimum pour éviter le tangage. Avec leur équipement, elles doivent peser entre 1500 et 1800 kg.

Tabagnon : Terme hérité des vieux marinières du Rhône, le tabagnon est la plate forme située à l'arrière des bateaux. Quasiment horizontal, il est assez long, dépassant la barque de quelques centimètres. Il correspond à une pratique des jouteurs proche de l'escrime.

Taquet : Installé sur le tabagnon, c'est une sorte de cale retenant le pied du jouteur.

Plastron : C'est une sorte de bouclier carré, qui, malgré son nom, se porte sur l'avant de l'épaule et le bras gauche. Une sangle en cuir enserrant le cou et l'épaule gauche du jouteur lui permet de maintenir le plastron ; les quatre doigts de sa main gauche passent dans une ganse plus courte également. Au début du XX^e siècle, le plastron était pendu au cou du jouteur et noué autour de sa taille. Il comportait 9 cases égales, dont un carré central (le neuf actuel), et des renflements aux épaules, en bois, pour protéger le jouteur. Aux alentours de 1900, ces renflements furent supprimés pour des protections souples, moins dangereuses, et le plastron se porta dès lors sur l'épaule. Dans les années 1950, le plastron actuel, le « neuf » est apparu : il ne comporte plus qu'une seule case au lieu des 9 précédentes. Il est entièrement en bois, rembourré sur sa face intérieure, et épais d'environ 40 cm.

Lance : Elles sont en bois, taillées dans des pièces massives de sapin ou de mélèze, et assouplies par un temps de séjour dans l'eau. Ce sont les plus lourdes de toutes les lances de joutes nautiques. Elles mesurent de 4,6 à 6 mètres, selon le poids et le sexe du jouteur, et se tiennent à deux mains ; dans la pratique, les lances se mesurent en pieds, donc de 14 à 18 pieds. Les cadets légers et les féminines fines utilisent des lances de 4,67 mètres qui pèsent 6 kg ; les séniors mi-lourds et lourds des lances de 6 mètres. Une grosse boule couvre une des extrémités, celle qui sera prise en main droite et appuyé sur la jambe droite du jouteur ; l'autre extrémité de la lance est dotée de dents en métal.

Bourron : Ce terme désigne un bourrelet fait de tissu ou de cuir, mesurant 8 cm de diamètre, que le jouteur met dans sa poche droite ou fixe autour de sa cuisse droite. Il sert à caler la main droite tenant l'extrémité ronde de la lance.

Matériaux (origine, fournisseurs, exploitation, difficultés d'approvisionnement) :

Les résineux utilisés pour la confection des lances ont pour principale origine les contreforts du Massif Central (Massif du pilat). Pour les plastrons, le bois utilisé est du peuplier.

Outils (origine, fournisseurs, exploitation, difficultés d'approvisionnement) :

Il n'existe qu'un seul fournisseur de lances, il est à Ampuis dans le département du Rhône.

Le prix d'une lance est assez important, environ 70 Euros pièce. De ce fait, de nombreux clubs réalisent eux-mêmes leurs lances pendant la saison hivernale, grâce à l'aide de leurs sociétaires et bénévoles. Les lances sont d'ailleurs rabotées manuellement.

Machines (origine, fournisseurs, exploitation, difficultés d'approvisionnement) :**Produits réalisés :**

Lieu d'exercice :

Les joutes ont lieu sur les fleuves, sur le Rhône, la Saône, le Lot, la Loire, et en Picardie. A certains endroits, les courants étant trop forts, les joutes ont lieu dans des ports, tel la Gare d'eau ou l'ancienne écluse de la Mulatière à Givors.

Apprentissage et Transmission :

La plupart des clubs de la région Rhône-Alpes proposent des enseignements de la joute nautique méthode givordine et lyonnaise, aux femmes, aux hommes et aux enfants : Ampuis, Bourg les Valence, Chasse-sur-Rhône, Chavanay, Cluny, Condrieu, Digoïn, Givors, Grigny, La Roche de Glun, Loire sur Rhône, Serrières, Tain Tournon, Ternay, l'Union marinière de Vernaison et Vienne. Pour les plus jeunes, l'enseignement de la joute débute sur terre, dans des chariots à quatre roues ou des petites barques.

(C) Historique**Historique général :**

L'histoire de la pratique des joutes semble très ancienne. Certaines représentations en attestent dès 2780 avant J-C. dans l'ancien Empire égyptien. Il ne s'agit pas à cette époque d'une pratique ludique ou sportive, plutôt de querelles se réglant sur l'eau. Au fil du temps, la pratique se retrouve en Grèce puis en Sicile ; elle est fortement diffusée en tant que sport ou jeu spectacle sous l'Empire Romain (46 avant J-C.). Bien qu'elles aient certainement été pratiquées, les joutes nautiques ne réapparaissent dans les écrits et représentations qu'au XII^e siècle après J-C, notamment à Lyon en 1177.

Les joutes nautiques connaissent un véritable essor au XVI^e siècle. A cette époque, elles ont lieu lors de spectacles en l'honneur de dignitaires (roi, reine, membre de la cour) ou lors de grandes manifestations, et sont organisées sous formes de tournois. Ainsi, les archives évoquent des tournois de joutes nautiques le 13 avril 1507 à Lyon, en l'honneur de la reine Anne de Bretagne, en 1536 en l'honneur de François Ier et en 1548, pour Henri II et Catherine de Médicis. Le 13 septembre 1782, à Lyon, un tournoi de joutes a battu un record d'affluence (environ 100 000 personnes présentes pour y assister). En quelques siècles, les joutes nautiques sont devenues des fêtes populaires très attractives.

Les joutes nautiques sont pratiquées par des membres de travailleurs du fleuve. Au XIX^e siècle, la corporation des marinières s'institue en tant que groupe, afin de porter secours aux riverains lors de crues. En 1807, à Lyon, ils officialisent leur existence sous le nom de Société des Trente-Trois. A leur suite, de nombreuses sociétés de joutes sont créées en Rhône-Alpes : Saint Laurent sur Saône (1880), Givors (1886), Vernaison et Roanne (1887), La Mulatière (1891), Sablon-Serrière et le Pouzin (1896), Grigny (1898), Valence (1899), St Fons (1903). Ces sociétés, outre leur pratique de la joute nautique, sont des groupes de sauvetage, à l'instar de la Compagnie maritime de sauvetage fondée en 1864. En 1914, dans le seul département du Rhône, il existe non moins de 32 sociétés de sauvetage.

Toutes ces sociétés se rassemblent le 27 mars 1899 sous une Union fédérale des sociétés françaises de natation et de sauvetage. Cette dernière organise un premier championnat de France de Joutes Nautiques le 30 juin 1901, sur le lac de la Tête d'Or à Lyon. En 1905, L'Union devient Fédération nationale des sociétés de natation et de sauvetage, et le 21 novembre 1908, dans la région lyonnaise est créée la Fédération des sociétés de sauvetage natation joute et sport nautique du Sud-est. Pourtant, la joute nautique n'est reconnue officiellement en tant que sport qu'en mars 1960. Quatre ans plus tard, le 22 novembre, un profond désaccord quant au développement de la joute comme sport scinde la Fédération, donnant naissance à la Fédération Française de Joute et Sauvetage Nautique (FFJSN), celle reconnue aujourd'hui depuis son agrément en avril 1971 par le

secrétariat de la Jeunesse et des Sports. La FFJSN regrouperait aujourd'hui plus de 81 sociétés de joutes, donc environ 40 situées le long du Rhône. Ces sociétés se distinguent en quatre ligues : Ligue Languedoc, Ligue Nord de Loire Picardie, Ligue Rhône Alpes, Ligue Provence Alpes Côte d'Azur. Cette division tient à des méthodes différentes de pratique de la joute nautique, au nombre de six : méthode provençale, méthode languedocienne, méthode parisienne, méthode lyonnaise et givordine, méthode strasbourgeoise.

Historique particulier de l'entreprise, de la personne ou de l'organisme, de la forme d'expression ou de l'espace culturel faisant l'objet de la fiche :

Les méthodes lyonnaise et givordine sont des pratiques de joutes de toute la région Rhône-Alpes, ainsi que de la région parisienne et de l'ensemble des jouteurs des rives du Lot et de la Loire. Elles sont constamment associées dans la mesure où leur seule différence tient dans le côté sur lequel se croisent les bateaux : bâbord pour la méthode lyonnaise, tribord pour la méthode givordine. Il n'y a guère d'incidence à cette différence : à chaque tournoi est précisé la méthode pour éviter tout accident. Pour le Championnat de France, une règle précise permet l'équité de la pratique : les années paires ont lieu les joutes méthode givordine, les années impaires les joutes méthode lyonnaise.

Ces deux méthodes sont caractérisées par les deux positions des jouteurs, celle dite « jambe cassée » et celle dite « jambe tendue ». Jusqu'à la moitié du XX^e siècle, la première position était la seule existante et a marqué de son empreinte toute l'histoire des joutes rhodaniennes. Elle consiste pour le jouteur à se tenir droit, jambe droite tendue avec le pied calé à l'arrière du tabagnon, et la jambe gauche légèrement pliée à l'avant. Le jeu devenant un sport dans les années 1960, les jouteurs se sont de plus en plus entraînés et se sont également assouplis dans leurs positions corporelles. La deuxième position, proche d'un grand écart, est ainsi apparue dans les années 1970, avant de se généraliser à partir des années 1980. Le jouteur se tient les deux jambes tendues au plus près du tabagnon, sans pour autant le toucher, toujours le pied droit calé et la jambe droite en arrière. Cette position présente l'avantage d'abaisser le centre de gravité du jouteur, le rendant plus stable.

La pratique de la joute sur la Saône est aujourd'hui en net recul. Elles se pratiquaient auparavant à Mâcon, St Laurent sur Saône, etc. mais ont quasiment disparu aujourd'hui. En 2011, des joutes ont été organisées sur le plan d'eau de Cormoranche-sur-Saône, ce qui témoigne d'un désir de réactiver une pratique pourtant fort vivante au début du XIX^e siècle. A Saint-Laurent-sur-Saône par exemple, la Société de Secours et de Sauvetage Mutuel, dont le but était d'aider les victimes d'accidents de la Saône ou les sinistrés des inondations, fut créée en 1880 par des habitants, majoritairement mariniers. La joute nautique et la musique en sont une activité à part entière, ce qui engendre en 1924 une séparation en deux sections : la partie secours mutuel et la partie sauveteurs de Saint-Laurent-sur-Saône. Cette dernière est la section sportive, active dans la pratique de la joute nautique et de la musique (batterie fanfare). Mais ce groupe n'est plus actif aujourd'hui en ce qui concerne les joutes nautiques ; seule demeure la partie musique, qui regroupe une trentaine de membres.

(D) Intérêt patrimonial et mise en valeur**Modes de valorisation**

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Plaquette | <input checked="" type="checkbox"/> Site internet |
| <input type="checkbox"/> Guide | <input type="checkbox"/> Boutique |
| <input type="checkbox"/> Portes-ouvertes | <input type="checkbox"/> Show-room/galerie |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposition | <input type="checkbox"/> Foire/salon |
| <input type="checkbox"/> Festival | <input type="checkbox"/> Label Entreprise Patrimoine Vivant |
| <input type="checkbox"/> Routes des MA | <input type="checkbox"/> Pôle des MA |
| <input type="checkbox"/> Résidences d'artistes | <input type="checkbox"/> Réseau de professionnels |
| <input type="checkbox"/> Autre : | |

Actions de valorisation :

Exposition sur les sports nautiques sur la Saône au Musée municipal de Macôn.

Plaquettes annuelles annonçant le programme des manifestations estivales pour les clubs de Rhône-Alpes, Bourgogne et Provence (édité par la ligue RA).

Modes de reconnaissance publique (niveaux local, national, international) :**Documentation / éléments bibliographiques/inventaires déjà réalisés :****Ouvrages :**

Patrick Bertonèche, 1998, *Joutes nautiques en France*, Douarnenez, éd. le Chasse-Marée/Armen.

Christian Chenault, 2008, « Tirer l'oison » in *La Loire et ses terroirs : le magazine du fleuve et des hommes*, n° 66, automne

Georges de Lys, 1904, *Patron sur le Rhône : conte marinier*

Guy Durrenmatt, 1993, *La mémoire du Rhône*, Ed. La Mirandole

F. Pichon, 1996, « Au temps des Joutes » in *Mémoire des pays du Gier*, n° 7, décembre, pp.31-41

Jérôme Sagnard et Jean-Claude Caira, 2008, *Les Joutes en France: l'âge d'or (1880-1920)*, Saint-Cyr-sur-Loire, éditions Alan Sutton, Mémoire du sport, 192 p.

Clair Tisseur, « Les joutes » in *Les vieilleries lyonnaises de Nizier du Puitspelu (1891)*, pp.113-123.

Inconnu, 1838, « Passage à Lyon, en 1700, de Philippe d'Anjou, des ducs de Bourgogne et de Berry, ses frères » in *Revue du Lyonnais*, série 1, n° 7, pp. 202-220.

En ligne : <http://collections.bm-lyon.fr/PER00279469?>

Presse :

Jean-Pierre Buathier, 2008, « La musique à fleur de peau » in *Le Saint-Laurentin – Bulletin Municipal de Saint-Laurent-sur-Saône*, n° 2, octobre, pp. 1-2.

Documents Vidéo :

Jacky Bardot, « Joutes sur le Rhône », Support Cassette, Atlas Sonore, Centre des Musiques Traditionnelle Rhône-Alpes/Addim Loire, 1991.

<http://www.cmtra.org/spip.php?rubrique159>

Gilbert François, « Deux fois neuf », Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1984, Vidéocassette.

Françoise Léger, Cécile Leoen et Jacques Rossiaud, « Fête et fleuves [D.V.D] : 7ème rendez-vous fleuve : conférence du samedi 16 janvier 2010 », Lyon, Bibliothèque Municipale de Lyon, 2010, DVD.

Sites Internet :

http://www.maisondufleuverhone.org/fichierspdf/fichescollegepdf/12.saone_loisirs.pdf

<http://lajouteparisiennesaintmammes.wifeo.com/les-joutes-en-france.php>

<http://joutes-alsaciennes.pagesperso-orange.fr/methode%20joute/methode.html>

http://www.pointsdactu.org/article.php3?id_article=1552

<http://antlica.free.fr/histoire.html>

<http://jouteserrieres.monsite-orange.fr/page1/index.html>

<http://www.france-pittoresque.com/spip.php?article1895>

<http://sauveteurs.wifeo.com/>

(E) Mesures de sauvegarde

(F) Données techniques

Dates et lieu(x) de l'enquête : Juillet 2012, Ardèche

Date de la fiche d'inventaire : Juillet 2012

Nom de l'enquêteur ou des enquêteurs : Karine Michel

Nom du rédacteur de la fiche : Karine Michel, ingénieur de recherche Université de Nantes